

AREHSS
Lorraine - Champagne / Ardennes

Association Régionale pour l'Etude de l'Histoire de la Sécurité Sociale

Siège : 2 r du doyen Jacques Parisot
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
Secrétariat : 11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08 arehssgrandest@gmail.com

cnahe s
conservatoire national
des archives, de l'histoire
de l'éducation spécialisée
et de l'action sociale

Siège : 2 r de Torcy 75018 Paris
Délégation GRAND EST
11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08
cnahe.sgrandest@gmail.com

COMITÉ RÉGIONAL d'HISTOIRE de la SÉCURITÉ SOCIALE
Alsace - Moselle

Siège : 36 rue du Doubs
67011 Strasbourg cedex 1
secrétariatchrss@carsat-am.fr

PROJET GRAND EST : « LA SÉCURITÉ SOCIALE A 80 ANS EN 2025 »

Compte-rendu de la 1^{ère} séance du Comité de Pilotage du 05/09/2024

Rédaction : Jacques Bergeret

Présents : Bernard Balzani, Jacques Bergeret, Thibaut Besozzi, Alain Caps, Bernard Friot, Henri Molon, Maxime Scaduto, Jean-Marie Spaeth, Jean-Marie Villela.

Excusés : Estelle Grandpoirier, Jean-Pascal Higélé, Somback Limphakdy.

Absents : Luc Chervy, Gilles Grouvel, Kristel Meiffret, Pascal Raggi.

Ordre du jour :

- Rapide tour de table pour faire connaissance.
- Détermination du calendrier prévisionnel de l'ensemble des réunions mensuelles (chaque fois d'une durée d'une heure de 18h à 19h).
- Présentation de l'état de la préparation et en conséquence des actions qui commencent à émerger.
- Réactions, échanges et préconisations suite à cette présentation.

0 - Introduction.

Jacques Bergeret (anime la réunion) : je rappelle que vous avez donné votre accord pour aider à ce qu'on fasse quelque chose de bien dans la région Grand Est dans la préparation des 80 ans de la sécurité sociale l'année prochaine. Notre idée, à quelques-uns, germée un peu dans l'adversité parce qu'il n'y a pas un mouvement considérable au niveau national de mobilisation à ce sujet, c'est de faire en sorte qu'on parle publiquement de la sécurité sociale comme quelque chose de très important. Or, beaucoup de gens ne savent pas très bien ce que c'est. Certains pensent que c'est une chose automatique, venue comme ça, comme un droit qui serait tombé du ciel. On a là l'occasion de réfléchir ensemble, de faire en sorte que des étudiants, des gens du grand public puissent participer à des séquences qui peuvent être de nature différente sur l'histoire de la sécurité sociale, mais aussi sur la manière dont elle fonctionne actuellement, quels sont les points de satisfaction, les éléments d'amélioration qui pourraient être proposés, comment peut-on projeter dans l'avenir ce qui concerne la protection sociale en France.

Je vous avais envoyé le 1er juillet un point de situation sous le titre « *Protection sociale : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025, une institution en devenir !* » comportant la proposition de trois grands axes de travail.

1/ Restituer l'assise du monde du travail à l'histoire de la Sécurité Sociale en rappelant la contribution des syndicats et du patronat. Il s'agirait de rappeler que la construction de notre système de protection sociale a été le jeu et l'enjeu de la participation de nombreux acteurs, et en particulier du monde ouvrier représenté par les syndicats de salariés, mais aussi par les associations patronales. De rappeler que cela a été une bataille qui s'appuyait sur de l'existant dont il nous faut sans doute relier la trame de construction historique à partir des diverses formes de protection sociale, longtemps plutôt assises sur la famille élargie, les corporations organisées sous l'ancien régime, avec toute la dimension de charité chrétienne dans une France « première fille de l'Eglise » et ensuite rendre compte de la laïcisation progressive de la question. Dans la modernité, il s'agirait de rappeler l'impulsion et le rôle important du Conseil national de la résistance qui se sont traduits à la Libération par la création de « La Sécurité Sociale » avec le général de Gaulle et des personnages importants comme Ambroise Croizat et Pierre Laroque, le tout dans l'exigence du paritarisme.

2/ Rendre compte des développements intervenus depuis et la modernisation de la gestion de l'organisme dans l'intérêt des usagers. A commencer par le détricotage de ce paritarisme dans les rapports avec l'État. Il faudrait refaire le point sur beaucoup d'aspects, et on voit bien que les éléments de combat des origines continuent de produire des secousses, on l'a vu autour de la question de la suppression des régimes spéciaux et de la réforme des retraites, donc le champ de réflexion est large s'agissant de rendre compte des grandes évolutions qui ont eu lieu depuis 1945.

3/ Débattre des aspirations contradictoires qui conditionnent l'avenir de cette institution. Parce que le système assurantiel n'est pas que le système de la sécurité sociale au sens classique du terme ; l'offre s'est complexifiée avec la création et le développement d'énormément de boutiques qui fonctionnent au titre de la sécurité des personnes, pour la santé, etc. Mais il y a aussi là-dedans des requins qui cherchent à détricoter le concept d'une sécurité sociale qui serait partagée pour tout le monde, et donc cette aspiration à ce que tout le monde – jeunes et vieux – puisse bénéficier de cette sécurité dont différents aspects peuvent être abordés et travaillés : je pense particulièrement à la jeunesse ouvrière et au monde étudiant où on voit les difficultés dans lesquelles se trouvent nombre de jeunes, y compris sur des aspects de vie quotidienne touchant la santé physique et mentale. Cela va être intéressant parce qu'on a parmi nous des personnes qui s'investissent au sujet de la sécurité de l'alimentation qui a sa place dans un monde en transformation où de nouvelles thématiques font leur apparition.

Les échanges que nous avons eu avec des universitaires soulignent l'intérêt de nous intéresser non seulement à la dimension nationale, mais aussi à la dimension internationale dans des approches comparatives concernant les influences dont s'est inspiré le modèle Français à partir de ce qui se faisait en particulier en Grande-Bretagne et aussi en Allemagne avec le système *bismarckien*. Autant de choses qui peuvent être rappelées bien sûr dans le premier axe que j'ai nommé, mais aussi dans les deux autres au regard de la singularité du système français dans un contexte européen et international, et vers quoi va-t-on ?

Voilà, ce que je peux dire brièvement à titre d'introduction et je propose maintenant qu'on n'entre pas dans la discussion de fond, de manière à ce que ceux qui sont là puissent se présenter tout simplement, ce que pourront faire, au fur et à mesure, ceux qui nous rejoindront.

On leur demandera la même chose, en continuant de travailler, car je souhaite qu'on se tienne absolument à l'horaire. Pour la première séance, j'ai prévu une heure et demie, mais je suis partisan de réunions plutôt courtes où on essaie d'avancer, la possibilité de communiquer entre nous par e-mails permettant des échanges, étant entendu que si il y avait un besoin urgent à un moment donné d'avoir une réunion exceptionnelle, je la convoquerais indépendamment d'un calendrier prévisionnel à établir de nos prochaines séances proposées sur un rythme mensuel.

I - Présentations réciproques pour faire connaissance.

Jacques Bergeret : avant de nous présenter individuellement, peut-être faut-il rappeler que l'initiative du projet Grand Est qui nous réunis a été prise au départ communément par l'AREHSS Lorraine-Champagne-Ardenne et le CNAHES en janvier 2024, donc plutôt au niveau de Nancy, mais nous avons conclu un très bon accord avec Alain Caps, ici présent, qui est le président du comité d'histoire de la sécurité sociale Alsace-Moselle avec lequel nous travaillons vraiment la main dans la main au titre de la région Grand Est. Au passage l'Alsace et la Moselle bénéficient en matière de protection sociale d'un statut un peu différencié par rapport à ce qu'on appelle « la France de l'intérieur ».

Nous avons mis en place un dispositif de gestion du projet Grand Est: « La Sécurité Sociale a 80 ans en 2025 » avec ce comité de pilotage, pour discuter notamment sur les questions de fond, analyser les diverses propositions d'actions qui vont être faites et éviter des embardées ou des erreurs comme celles que je peux faire parce que je ne suis pas un grand spécialiste sur la sécurité sociale. Il s'agit de préciser ce qu'il y a lieu de garantir et bien mener la barque de l'entreprise commune au regard de ce que nous voulons privilégier et labelliser, vis-à-vis d'un certain nombre d'interlocutions que nous voulons avoir en préparation de manifestations qui pourront exister sur des modes différents, point que l'on va développer dans un deuxième temps de notre réunion.

Je pense que ce n'est pas la peine de développer particulièrement ce que sont les trois associations à l'initiative du projet, mais je répondrai par contre aux questions s'il y en a.

Je propose qu'on démarre maintenant les présentations individuelles en nommant les gens qui sont dans le comité de pilotage avec chaque fois l'occasion de partager quelques idées. Je présenterai les personnes qui n'auront pu se brancher.

- **François Odigier** n'est pas présent ; il est directeur du CRULH, qui est le Comité Régional Universitaire Lorrain d'Histoire. Nous l'avons rencontré et il soutient l'idée que nous avons de faire un grand colloque sur Nancy, plutôt à la fin de l'année prochaine, qui pourrait peut-être tenir lieu de clôture par rapport à une série d'évènements qui s'annoncent à différents endroits de la région.
- **Bernard Balzani**, qui nous rejoindra peut-être (** il est présent micro coupé et confirmera en complétant sa présentation*), est professeur des universités en sociologie à l'Université de Lorraine, à l'IAE de Nancy et au CREAT qui est le Centre Régional d'Expertise Art et Transition. Il est membre d'ailleurs du CNAHES.
- **Jacques Bergeret** : je suis le délégué du CNAHES pour les dix départements du Grand Est, et à ce titre administrateur national de cette association mais aussi le secrétaire de l'AREHSS.

- **Thibaut Besozzi** : bonjour à toutes et à tous. Je suis ravi de prendre part à ce comité de pilotage. Je suis nancéen, docteur en sociologie depuis 2015. J'ai déjà pu intervenir un peu sur des événements organisés par l'AREHSS et le CNAHES au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle en novembre 2023 dans le cadre de la série d'actions et de colloques sur « les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? ». Je mène des travaux sociologiques, principalement sur les questions de grande pauvreté, à partir des sans-abris et de plus en plus sur les questions de précarité résidentielle qui émergent quand on remonte un petit peu la chaîne. Je suis basé à l'IRTS de Lorraine en ce moment, mais j'ai travaillé à l'université de Lorraine, à l'université de Bourgogne aussi avec Hervé Marchal, pour ceux qui le connaissent.

Jacques Bergeret : Thibaut représente donc l'IRTS de Lorraine composé de deux établissements principaux à Nancy et Ban-Saint-Martin/Metz, mais qui dispose également d'autres implantations locales.

- **Alain Caps** : je suis le président du Comité régional d'histoire de la sécurité sociale d'Alsace-Moselle, et donc Directeur honoraire de la CRAV (* *Caisse Régionale d'Assurances Vieillesse de Strasbourg*) qui est devenu la CARSAT Alsace-Moselle . Et donc, en accord avec Jacques, nous nous sommes rapprochés pour travailler ensemble sur ce projet.
- **Luc Chervy**, président de la CAF du Haut-Rhin n'est pas là. (* *Alain Caps le présente*) : nous l'avons rencontré accompagné du directeur adjoint de la CAF. Tous deux sont particulièrement intéressés par le projet ; ils se sont engagés à organiser autour de la CAF une action sur le thème. Pour l'instant, on n'a pas encore défini avec eux exactement quel serait leur type d'action, et donc on va reprendre contact avec eux dans les jours qui viennent pour voir où ils en sont dans leurs réflexions.

Jacques Bergeret : c'est l'occasion de dire que, par rapport à la pluralité d'événements que nous souhaitons voir se développer sur l'ensemble du Grand Est, chaque fois qu'il n'y a pas des gens qui sont déjà présents, comme c'est le cas à Strasbourg avec le comité d'histoire de la sécurité sociale Alsace-Moselle ou à Nancy, nous souhaitons que se développent des **groupes-projets** qui prendraient en main localement un certain nombre de choses. Peut-être, Alain, peux-tu dire deux mots également de la CARSAT d'Alsace-Moselle ?

Alain Caps : la CARSAT a été contactée et elle se propose de mettre à disposition son amphithéâtre pour la réalisation de colloques ou de conférences. Elle envisage aussi de réaliser une action vis-à-vis du personnel de la caisse sur le thème du 80e anniversaire de la sécurité sociale, auprès des mille salariés de l'organisme. Elle est disponible pour aider aussi le comité régional d'histoire en soutien logistique pour l'élaboration du travail, c'est-à-dire pour la préparation des colloques ou des expositions.

Jacques Bergeret : au passage, on se rend compte de l'importance de ces organisations de sécurité sociale, y compris sur un plan économique quand on voit qu'il y a mille salariés, c'est quand même pas rien, pour cette seule organisation.

- **Bernard Friot** : je suis professeur en retraite de l'Université de Nanterre, après avoir enseigné pendant 30 ans à l'Université de Lorraine. Mon domaine de spécialité, c'est la sécurité sociale et le salaire.

- **Estelle Grandpoirier** n'est pas présente. Elle représente Forum IRTS de Lorraine qui organise beaucoup de conférences et de manifestations et qui est susceptible de pouvoir fournir une aide pour la gestion pratique du colloque de Nancy. Elle partage avec Thibaut Besozzi ici présent, la représentation de l'IRTS de Lorraine.
- **Gilles Grouvel**, directeur de la CPAM de l'Aube n'est pas là, mais après la rencontre d'Henri Molon et Jean-Marie Villela à Troyes en avril dernier, nous avons des échanges avec lui et l'université locale par rapport à quelque chose en préparation sur Troyes.
- **Jean-Pascal Higélé** est excusé. Il est sociologue, maître de conférence à l'Université de Lorraine, travaille à l'IAE et dans le laboratoire TETRAS : Territoires, Travail, âge et santé.
- **Somhack Limphakdy** qui s'excuse de ne pouvoir être là en début de réunion. Elle est présidente de l'Association pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation Alsace, qui fait partie du réseau SSA, donc Sécurité Sociale Alimentaire de l'Alimentation, qui est accompagné par Maxime Scaduto, mais qui est présent et qui va prendre la parole.
- **Maxime Scaduto** : Bonsoir à tous. D'abord, en ce qui concerne Somhack Limphakdy, finalement, elle ne viendra pas car elle est en séminaire et cela s'avère un peu compliqué pour elle. Donc je représente l'association Sécurité Sociale de l'Alimentation, Alsace. qui a été créée en 2022 dont je suis un des membres fondateurs. A partir du mois d'octobre, je vais commencer une thèse en sciences de gestion à l'école de management de Strasbourg. Et en plus de cette thèse là, on a une autre thèse en sociologie qui est portée par Lucie Dubois qui est au laboratoire LinCS de Strasbourg qui est le laboratoire interdisciplinaire en études culturelles. L'activité de l'association consiste à faire du plaidoyer sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation. Elle porte également un projet d'expérimentation locale en Alsace sur trois territoires pilotes et le projet de créer une mutuelle de l'alimentation. Mais le statut de mutuelle n'est pas encore décidé à 100%.
- **Kristel Meffret**, est absente. Elle est spécialiste de droit de la Sécurité Sociale, rattachée à l'Institut de Recherche François Génys, à la Faculté de droit, Université de Lorraine. Sa contribution est attendue par rapport à ce qu'on voudrait développer comme colloque à Nancy, avec toutes les dimensions juridiques de la sécurité sociale, pas toujours simples à comprendre.
- **Henri Molon** : je suis président de l'AREHSS Lorraine Champagne-Ardenne. On regroupe les anciennes circonscriptions des Caisses Régionales d'Assurance Maladie, qui sont devenues des CARSAT entre-temps. J'ai un passé, comme Alain Caps, qui nous a amené à travailler ensemble à la CARSAT de Nancy. J'ai voyagé un petit peu en Caisse Primaire, fait du recouvrement etc. Je crois que la sécurité sociale est une affaire importante, c'est dire mon attachement à cette institution mais il y a un terme que j'emploie souvent et que je tiens à mettre en avant dans les actions que nous allons mener, c'est la notion de solidarité. Parce qu'en fin de compte, la Sécurité Sociale, c'était toujours une répartition de « celui qui a » vers « celui n'a pas » et l'aider de cette façon à vivre. Alors, je crois qu'on est dans un débat important pour le 80e anniversaire de la Sécu. Il y a des choses qui se font, qui s'accroissent. On partira quand même de 45, où c'était quand même une Sécurité Sociale salariale d'entreprises et qui est devenue de plus en plus universelle en ce moment. Et on voit les extensions actuelles qui continuent à se pousser dans ce domaine. Voilà sur quoi on débute et à quoi on veut aboutir.

- **Pascal Raggi** est absent. Il est maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université de Lorraine et membre du CRUHL. Il est aussi responsable des stages des étudiants. Nous l'avons rencontré au début du mois de mai. Il est très intéressé par l'initiative que nous avons prise qu'il soutient. Nous avons convenu avec lui du principe que des étudiants puissent effectuer des stages en convention avec le CNAHES pour effectuer des interview et peut-être venir nous aider pour certaines choses à l'occasion des diverses manifestations qu'on est en train d'organiser.
- **Jean-Marie Speth** : je suis d'origine de Moselle. J'habite actuellement à Strasbourg et j'ai passé 35 ans à Paris sur les questions de protection sociale au titre de la CFDT. Donc je suis d'origine des mines. J'étais pendant cinq ans président de la Caisse nationale d'assurance maladie. Je crois que c'est là que j'ai connu M. Caps. J'étais près de dix ans président de la Caisse nationale d'assurance maladie et j'étais pendant 17 ans président de l'École nationale supérieure de la sécurité sociale. Donc j'ai été un acteur de la sécurité sociale, un opérationnel, pas dans le même genre que les directeurs. Et donc je crois que c'est au moins la quatrième fois que je fête un anniversaire de la sécurité sociale. Ça, c'est dû à mon âge. Voilà. Donc je réinterviendrai tout à l'heure. Mais déjà des choses ont été dites.

Jacques Bergeret : Au passage, c'est une idée qui me vient à l'instant, cela pourrait être intéressant de voir quelle était la dominante chromatique de chacun de ces anniversaires qui ont pu chaque fois marquer des transformations.

Jean-Marie Speth : à voir ! Mais juste en deux mots, car je ne veux pas engager le débat, mais de quelle sécurité sociale parle-t-on ? Je crois que la sécurité sociale d'aujourd'hui n'a plus rien, mais rien du tout, à voir du point de vue organisationnel, etc., avec la sécurité sociale telle qu'elle a été conçue par le Conseil national de la résistance. Je réinterviendrai dès que je le pourrai pour donner trois exemples simples et j'en finirai pour dire que je comprends parfaitement que les gens n'y comprennent rien. Je me demande comment ils pourraient comprendre les choses !

Jacques Bergeret : j'adore ce que vous venez de dire, mais ce n'est pas le moment de creuser, mais vraiment c'est cela qu'il va falloir mettre en avant !

- **Étienne Thévenin** : je suis directeur du département d'histoire de Nancy et étant historien contemporanéiste, j'ai été amené à travailler sur un certain nombre de questions liées à l'histoire sanitaire et sociale et l'histoire de la sécurité sociale. Je dirige le comité scientifique de l'AREHSS et à travers l'étude de personnalités comme Jacques Parisot, par exemple, pour ne citer que lui, à travers aussi des colloques et journées d'études que l'on a organisés comme la sécurité sociale modèle de stimulation, de développement économique et social. Car souvent on dit que pour que des réformes sociales soient prises, il faut une croissance et une prospérité économique. Or, quand on regarde historiquement, c'est plutôt la mise en place de structures de solidarité qui est un élément essentiel pour permettre justement l'apparition de ce genre de ressources que constituent la croissance et la prospérité économique. Mais, je ne vais pas développer cela maintenant. J'ai aussi travaillé à ce qu'un certain nombre de personnes du département d'histoire s'intéressent à ces questions, à ces sujets, parce qu'il y a eu une période où effectivement certains s'y sont intéressés, à l'exemple d'André Gueslin¹, et puis ce dernier est parti, donc il y a une période un peu plus creuse. Maintenant, c'est vrai que c'est intéressant, notamment dans la perspective de cet anniversaire, de rassembler et mobiliser les énergies !

¹ Historien né le 19/01/1950 à Rouvres-en-Xaintois dans les Vosges, décédé à Paris le 22/12/2023.

- **Jean-Marie Villela** : je suis membre de l'AREHSS Lorraine Champagne-Ardenne, et également du CNAHES. A l'AREHSS j'occupe le poste de trésorier. Je suis retraité, ancien cadre dirigeant de d'EDF et de GDF Suez, maintenant ENGIE. J'ai également fait une carrière assez courte comme directeur général dans la mutualité. Et puis j'ai terminé comme consultant, essentiellement dans le management des organismes sanitaires et sociaux et dans la stratégie autour des organismes sanitaires et sociaux. Je suis aussi doctorant, malgré l'âge, ou peut-être à cause de l'âge, je ne sais pas. Doctorant en histoire contemporaine, et sous la direction de M. Thévenin, j'achève une thèse qui traite des vulnérabilités sanitaires et sociales, qui s'intéresse aux métamorphoses de ces vulnérabilités depuis la moitié du XIXe siècle à peu près, jusqu'à nos jours, essaye de repérer à la fois ce qui change et ce qui ne change pas dans les questions de vulnérabilité sanitaire et sociale. Et donc évidemment, la question des retraites est un point important sur ces vulnérabilités sanitaires et sociales.

Étienne Thévenin : Vous pouvez aussi signaler votre blog qui comporte des articles de très grande qualité et qui fait réfléchir.

Jean-Marie Villela : oui, exact. J'ai aussi un blog sur les vulnérabilités sanitaires et sociales que j'alimente à peu près régulièrement. Cela fait un petit moment que je n'ai pas mis de choses dessus, parce que je suis plutôt sur la rédaction de ma thèse en ce moment. Pour ceux que cela intéresse, on pourra mettre au compte rendu l'adresse du blog. * Le lien est le suivant : <https://metavulnera.hypotheses.org/>

Jacques Bergeret : Le lien est accessible aussi par le biais du site cnahes.org : quand vous allez sur les pages régionales Grand Est, vous accédez à l'espace dédié aux pauvretés, un bouton qui permet d'accéder directement à ce blog. Vous accédez également à l'espace dédié au projet Grand Est « La Sécurité Sociale a 80 ans en 2025 ». Alors, on est toujours dans la composition du comité de pilotage qui n'est pas fermé. D'autres personnes peuvent le rejoindre. Parmi ceux-là, il y a :

- **Vincent Ferry**, qui est pour le moment à l'étranger. J'ai eu encore une communication hier très rapide avec lui, mais il n'a pas confirmé formellement le rôle qu'il voulait avoir. Il est sociologue ; président de l'IAPCI, qui est l'agence de patrimoine de la culture des industries néodominiennes, c'est-à-dire dans le périmètre de Neuves-Maisons situé à côté de Nancy dont l'histoire est marquée par les mines qui ont existées et les grosses industries qui existent sur le coin. Il a passé beaucoup de temps au niveau universitaire à travailler sur les questions ouvrières en Lorraine.

Ce premier point d'ordre du jour ayant été traité, on va le déclarer clos, mais on le réouvrira si quelqu'un nous rejoint pour éventuellement avoir un complément.

- **Bernard Balzani** : je peux peut-être me présenter du coup. (* Il n'avait pu le faire en début de séance). Je suis sociologue, professeur des universités à l'IAE-Nancy. J'ai été longtemps collègue avec Bernard Friot, à l'époque où avant le laboratoire TETRA s'appelait le 2L2S ou encore le GREE, le groupe de recherche sur l'éducation et l'emploi. Moi, j'ai des interrogations, des questionnements autour de l'axe de management des organismes sociaux et sanitaires, puisque c'est une des filières de formation importantes de l'IAE-Nancy. Par ailleurs, je m'intéresse à toutes les questions autour des conditions, des rapports sociaux et de la constitution des conditions d'émancipation des individus, y compris dans les classes sociales dites défavorisées. Par ailleurs - ça c'est un message pour Jean-Marie Speth - je suis un enfant de la mine, ayant habité Hombourg-Haute et connu Léopold Zvar et toute l'équipe CFDT de l'époque.

Jean-Marie Spaeth : ça me fait monter les larmes aux yeux.

Jacques Bergeret : Merci Bernard, avec lequel on fait aussi beaucoup de travaux au niveau du CNAHES sur des questions qui touchent à la Justice et plus précisément de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en rapport avec l'AHPJM qui est l'Association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs dont nous faisons aussi partie, pour contribuer à l'histoire de la PJJ dans le Grand Est ; mais ce n'est pas notre sujet aujourd'hui.

Cette phase étant close, on va passer à la suite notre point d'ordre du jour en traitant tout de suite du dernier point concernant le calendrier de nos réunions que je ne voudrais pas traiter en fin de réunion.

II - Détermination du calendrier prévisionnel de l'ensemble des réunions mensuelles.

Jacques Bergeret explicite sa proposition d'un point mensuel, de préférence le premier jeudi de chaque mois de 18h à 19h, avec dérogation lorsque cela pose problème. Les échanges conduisent à préférer le deuxième jeudi de chaque mois.

Le calendrier prévisionnel pour l'ensemble de la période concernée par le projet est donc le suivant à partir duquel il est important que chacun informe son propre agenda :

1. Jeudi 05/09/24 17h30-19h (réalisé)
2. Jeudi 10/10/24 18h-19h
3. Jeudi 14/11/24 18h-19h
4. Jeudi 12/12/24 18h-19h
5. Jeudi 16/01/25 18h-19h
6. Jeudi 13/02/25 18h-19h
7. Jeudi 13/03/25 18h-19h
8. Jeudi 17/04/25 18h-19h
9. Jeudi 15/05/25 18h-19h
10. Jeudi 12/06/25 18h-19h
11. Jeudi 10/07/25 18h-19h
- Pause durant l'été -
12. Jeudi 11/09/25 18h-19h
13. Jeudi 09/10/25 18h-19h
14. Jeudi 13/11/25 18h-19h
15. Jeudi 11/12/25 18h-19h

III - Présentation de l'état de la préparation et en conséquence des actions qui commencent à émerger.

Jacques Bergeret : on passe maintenant à la présentation synthétique du point où nous sommes de la préparation et vous pourrez mesurer l'évolution par rapport au document du 1er juillet que je vous avais envoyé sous le titre « *Protection sociale : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025, une institution en devenir !* ». Je vais faire en sorte de partager l'écran pour permettre de visualiser les documents d'appui. J'ai demandé à Jean-Marie Villela de bien vouloir faire cette présentation.

Jean-Marie Villela : on a essayé de mettre sur un tableau l'état d'avancement de ce que l'on a engagé comme démarches. C'est un tableau récapitulatif qui présente l'état d'avancement des différentes manifestations ou événements qu'on a prévus d'organiser sur la région Grand Est pour les 80 ans de la sécurité sociale. On les a répartis en **trois axes**.

1. un premier qu'on a appelé *recherche et expertise* et qui est plutôt, pour faire simple, à un dominante universitaire. C'est-à-dire qu'on est plutôt sur un axe qui va intéresser les universitaires, les experts, les professionnels de la sécurité sociale d'une manière générale. Et donc qui a pour objectif plutôt de travailler sur la logique de colloques ou de journée d'études, etc.
2. un deuxième axe orienté *système éducatif* à destination particulièrement des collèges et des lycées, mais aussi en direction des salariés des organismes de sécurité sociale et du grand public. On l'a appelé, pour résumer, axe de système éducatif, jeunesse, grand public et organismes de sécurité sociale. Je vous le détaillerai tout à l'heure.
3. un troisième axe plutôt sur la logique des *témoignages et documents*, donc dans une logique à la fois documentaire et archivistique, et que je vous présenterai également.

Axe 1 : Recherche-Expertise.

Thème	Description	Dates	Lieux/destinataires	Ressources matérielles et humaines	Partenaires	Pré budget indicatif
AXE 1 : RECHERCHE - EXPERTISE						
Colloque	Colloque/journée d'études universitaire ouverte Thématique générale : socio-histoire de la Sécurité Sociale, constats actuels et perspectives d'avenir	Dernier trim. 2025	Nancy + distanciel Tous les acteurs des événements organisés dans les différents lieux (universitaires, OSS, partenaires sociaux, représentants usagers...) Manifestation susceptible d'être reproduite dans d'autres villes universitaires	Location salle (rechercher prêt gracieux si enceinte universitaire) Flyers, affiches, médias... Captage numérique du colloque Publication des actes Intervenants (historiens, sociologues, médecins, directeurs de caisse...)	Université de Lorraine CRULH, TETRAS, CREAT Institut F. Geny ESP Nancy Agence Régionale de Santé IHEPS EN3S Saint Etienne IRTS de Lorraine ...	5 000 €
Journée d'études	Projet de journée d'études : « informatisation des caisses de SS »	Octobre 2025	Troyes (UTT)	Prêt amphi à l'UTT Flyers, affiches, médias... Captage numérique du colloque	UTT CPAM Aube Association Nationale pour l'Étude de l'Histoire de la SS Autres ?	2 500 €
	Projet de journée d'étude Antidote 11 conférence sur le thème de la protection sociale ; statut des transfrontaliers (articulation droits de l'Union/Droit local) ; protection sociale en Alsace-Moselle (histoire)	Mai 2025	Strasbourg	A définir (projet présenté au prochain Conseil scientifique du CHRSS en octobre 2024).	Université de Strasbourg	A définir

Le premier axe est orienté recherche expertise. On prévoit l'organisation de colloques ou de journées d'études en format universitaire, mais aussi proposer des travaux de recherche à destination des jeunes chercheurs, masterrants et doctorants, qui seraient intéressés par le sujet et pour lequel on a déjà repéré quelques éléments.

Côté colloques, on a prévu une journée d'études à Nancy, dans le dernier trimestre de l'année 2025, en partenariat avec l'université de Lorraine et certains de ses laboratoires. L'idée, c'est que ce colloque, qui aurait une thématique générale autour de la socio-histoire de la sécurité sociale, les constats actuels et les perspectives d'avenir, qui reprend les trois grandes orientations que nous souhaitons donner à nos travaux, soit une manifestation susceptible si possible de produire des effets de redite dans d'autres villes universitaires. Le colloque sur Nancy se fera, il n'y a pas de souci.

La colonne « ressources matérielles et humaines » concerne plutôt les aspects pratiques, mais on n'en est pas encore là.

La colonne « partenaires » indique le repérage et les premiers contacts. On y trouve ainsi, l'université de Lorraine et un certain nombre de ses laboratoires ; le CRUHL², le TETRAS³, le CREAT⁴ ou l'Institut François GÉNY⁵, l'École de santé publique de Nancy. L'Agence régionale de santé est à contacter ainsi que l'École nationale de la Sécurité Sociale de Saint-Étienne, etc.

** Thibaut Besozzi écrit dans le chat, qu'on peut d'ores et déjà ajouter l'IRTS de Lorraine au rang des partenaires. Ce qui est fait sur le champ.*

Un projet de journée d'études avance bien sur l'informatisation des caisses de sécurité sociale ; il se situerait à l'Université de Technologie de Troyes. Le directeur de la CPAM de l'Aube, Gilles Grouvel, qui n'est pas là ce soir, a noué un partenariat extrêmement fort avec l'UTT qui est d'accord pour héberger et nous aider à organiser une telle journée. Il s'agirait de rendre compte de la manière dont les transformations numériques ont évoluées à l'intérieur de la sécurité sociale, du point de vue de son organisation, mais aussi dans la relation avec les usagers et les difficultés que ces dernières relations peuvent rencontrer avec le numérique. Il s'agirait aussi de traiter les questions de sécurité qui commencent à devenir extrêmement importantes maintenant, les problèmes de cybersécurité, de vol de fichiers, de protection des données personnelles etc. Il s'agit là d'une thématique pour laquelle l'Association nationale pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale avait montré son intérêt, donc il faut qu'on les contacte pour avoir leur avis là-dessus. Cette action est bien engagée, les contacts avec l'UTT sont pris, on a un rendez-vous en cours de finalisation avec la personne de l'UTT qui serait notre contact pour l'organiser ; donc ça va se faire, il n'y a pas de problème !

La dernière colonne du tableau « pré-budget indicatif » commence à être informée en fonction de l'évaluation de ce qu'on est en train d'engager qui n'est pas gratuit et pour se rappeler qu'il est important qu'on trouve des subventions pour nous aider à organiser tout cela.

On a également dans cette partie *axe recherche université*, un projet de journée d'études avec trois conférences encore à préciser bien sûr, avec l'université de Strasbourg. Ces conférences, plutôt programmées en mai 2025 s'organiseraient pour traiter divers thèmes : *l'enseignement de la protection sociale, le statut des transports frontaliers, avec l'articulation entre les droits de l'union et le droit local, et puis la protection sociale en Alsace-Moselle, l'histoire et l'actualité de cette protection sociale*. Donc là, les intervenants sont à trouver, mais je crois que ça bouge bien auprès de l'université de Strasbourg et que normalement au prochain conseil scientifique du CHRSS du comité d'histoire régionale de la sécurité sociale Alsace-Moselle en octobre, les choses devraient se préciser. Donc cela sera mené en partenariat avec l'université de Strasbourg et là aussi un budget sera à définir.. Voilà, donc ça c'était pour le premier axe.

Jacques Bergeret : nous sommes préoccupés de faire en sorte qu'on n'ait pas de zone blanche, en particulier concernant la ville universitaire de Reims et Charleville-Mézières.

² Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire.

³ Laboratoire sociologique de l'Université de Lorraine : Territoire Travail Âge et Santé.

⁴ Le CREAT, Centre de Recherche sur les Expertises et les Arts et les Transitions, intègre d'un côté, des spécialistes des Arts et de la culture et, de l'autre, des spécialistes de questions politiques, éthiques, sociales et environnementales. Les recherches originales et pionnières qui y sont développées sur l'expertise le positionnent comme un Centre de Recherche de premier plan dans l'analyse des dynamiques de transformation du monde contemporain.

⁵ Fondé en 2012, l'Institut François Geny (UR 7301) est issu du rapprochement de 3 laboratoires : le Centre de Recherche de Droit Privé (CRDP – EA 1138, Université Nancy 2), le Centre Lorrain d'Histoire du Droit (CLHD – EA 1142, Université Nancy 2) et l'Institut Droit et Économie des Dynamiques en Europe (ID2 –EA 1106, Université Paul Verlaine Metz).

On est en début de discussion avec la direction de la CPAM de la Haute-Marne et peut-être par son intermédiaire avec la CAF. La visioconférence qui était programmée juste avant l'été a été repoussée à septembre à la demande de la directrice de la CPAM avec laquelle je dois avoir une conférence téléphonique dans quelques jours ; donc les choses devraient avancer avec la possibilité d'un événement en Haute-Marne.

Le deuxième axe « Système éducatif – Jeunesse – Grand public – Organismes de Sécurité Sociale » est un peu « fourre-tout », mot qui n'est pas péjoratif dans ma bouche ; c'est simplement pour dire qu'on embrasse beaucoup de cibles qui pourraient être considérées comme différentes, mais qui nous semblaient quand même présenter suffisamment d'adhérence pour être traitées ensemble.

Axe 2 : Système éducatif – jeunesse – grand public – organismes de SS.

AXE 2: SYSTÈME EDUCATIF – JEUNESSE – GRAND PUBLIC – ORGANISMES DE SS						
Conférence(s)	Organisation d'une ou plusieurs conférences sur l'histoire de la SS (format 1h30+ QR)	1 ^{er} semestre 2025	Nancy Strasbourg Troyes Reims Mulhouse Personnel des organismes de SS Étudiants/universitaires ... Enseignants...	Location ou prêt de salle Flyers Affiches YouTube?	Intervenants AREHSS, Comité d'Histoire Alsace-Moselle, Association Nationale pour l'Étude de l'Histoire de la SS, Universitaires (APHG?), Association d'enseignements sanitaire et social Forum IRTS de Lorraine	2 500 €
Exposition	Organisation d'une exposition itinérante	Sept-déc 2025	Nancy Strasbourg Troyes Reims Mulhouse Organismes de SS Lycées/collèges Universités	Réalisation des panneaux Web documentaires du musée de la SS	Musée national de l'Assurance Maladie Autres?	A définir
Transmission jeunesse	Création et diffusion de contenus ludiques format papier, audio ou numérique à destination du public enfants-adolescents	2 ^{ème} semestre 2025	Tous lieux Public enfant	Podcast Presse junior « Quelle histoire »	Accompagnement Groupe Unique Héritage	15 000 €
Ciné débat	Projection du film "La sociale" et organisation d'un débat avec syndicalistes, politiques... (genre « dossier de l'écran »)	1 ^{er} semestre 2025	A déterminer Tous publics	Location salle Location film pour la projection Billetterie ou gratuit sur invitation? Droits d'auteurs (voir site lasociale.fr) Flyers Affiches	Représentants syndicaux Représentants patronaux Député/sénateurs Autres Un animateur de table ronde	A définir

Le système éducatif vise le public jeune qui constitue un point qui nous préoccupe pas mal dans le souci de la transmission, mais aussi le grand public au sens très large du terme, et puis les organismes de sécurité sociale et en particulier les salariés de ces organismes.

Dans cet axe, on prévoit l'organisation d'une ou plusieurs conférences sur l'histoire de la sécurité sociale ; dans un format pas trop long, à priori 1h30 d'intervention, plus les questions-réponses, plutôt dans le premier semestre 2025. On souhaite faire ça dans plusieurs villes du Grand Est : Strasbourg, Nancy, Metz, Troyes, Reims, Mulhouse, Charleville-Mézières.... Ce qui nécessite de s'assurer des conférenciers. L'idée est de faire intervenir des personnes de l'Association Régionale d'Études de l'Histoire de la Sécurité Sociale Lorraine Champagne-Ardenne, du Comité Régional d'Histoire d'Alsace-Moselle, mais aussi de l'Association Nationale pour l'Étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale et d'autres conférenciers que nous pourrions intéresser. Ainsi, dans les partenaires, on pourrait aussi avoir les universitaires de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie, et aussi ceux de l'Association de l'Enseignement Sanitaire et Social, également le Forum IRTS de Lorraine qui pourrait être un partenaire intéressant. Donc l'idée c'est de faire des conférences plutôt grand public qui pourraient être dupliquées sur plusieurs villes.

On prévoit également dans cet axe des expositions ou/et l'organisation d'une exposition itinérante un peu avant la date anniversaire des ordonnances de la Sécurité Sociale, soit plutôt dans la période de septembre à décembre 2025. On a listé un certain nombre de villes où les expositions pourraient être organisées dans les locaux des organismes de la Sécurité Sociale, dans les lycées, les collèges ou dans les universités.

L'idée c'est de travailler plutôt avec de l'existant que pourraient mettre à disposition les caisses de SS, et on souhaite aussi contacter le Musée National de l'Assurance Maladie situé à Lormont, tout près de Bordeaux, et de voir avec eux ce qu'on pourrait utiliser comme matériaux existants pour mettre en place ce volet exposition.

Toujours sur le même axe, on a l'idée de faire quelque chose de particulier pour les jeunes, voire les très jeunes, c'est-à-dire de voir comment on peut transmettre ce patrimoine de l'histoire de la Sécurité Sociale et l'expliquer à des jeunes, pour qui peut-être toutes ces questions-là sont assez éloignées.

L'idée est de créer et diffuser du contenu ludique en format papier, audio et numérique à destination d'un public enfants et adolescents, mais plutôt adolescent, qu'on pourrait diffuser en tous lieux au deuxième semestre 2025. Un partenariat est à l'étude avec un groupe d'édition et de publication pour la jeunesse qui a pour nom *Unique Héritage* et qui a notamment travaillé sur les 80 ans du débarquement en Normandie, en faisant des petits livrets et des petits albums à destination de la jeunesse. C'est eux qui nous ont contactés lorsqu'ils ont eu connaissance de ce qu'on mettait en place dans le Grand Est pour les 80 ans de la sécurité sociale, en nous disant : "voilà, on peut peut-être faire des choses avec vous pour réaliser un livret d'histoire, une bande dessinée, un ou des supports qui permettraient au jeune public de prendre connaissance de la manière dont le régime actuel de sécurité sociale s'est mis en place, quel en est son histoire et ses fondements". Les 80 ans de la Sécurité Sociale constituent une opportunité nécessitant un gros budget que nous avons prévu à hauteur de 15.000 € parce qu'évidemment ces gens-là ne travaillent pas pour rien, et donc cela fait partie aussi des questions de subventions qu'on devra trouver. On se dit que cela vaut le coup collectivement d'aller dans cette direction et de pouvoir toucher un public qu'on a du mal à toucher sur ces questions d'histoire. Et puis ce sont des publications qui auraient vocation à être diffusées dans d'autres territoires que le Grand Est, notamment avec le réseau d'autres associations régionales d'études de l'histoire de la sécurité sociale que les nôtres.

On prévoit également sur cet axe, un ciné-débat tous publics, à partir de la projection du film « La Sociale » de Gilles Perret (sorti en novembre 2016), l'organisation d'un grand débat avec des représentants syndicaux et d'associations patronales, des politiques députés et sénateurs qui votent le budget de la sécurité sociale. Cette projection pourrait se faire à Nancy plutôt dans le premier semestre 2025, mais un tel ciné-débat peut également s'organiser dans d'autres villes. Nous devons réfléchir encore à donner réponse aux questions qui se posent : droits d'auteur et autres billetterie, etc. mais qu'on peut tout à fait résoudre. Il faudra évidemment chaque fois un animateur et donc là on a également un budget qu'il faut définir. Ce type de manifestation est une façon d'aborder les questions d'histoire de la sécurité sociale autour d'un film qui a déjà fait l'objet assez souvent de ciné-débat, donc c'est assez rodé.

Axe 3 : Témoignages – Documents.

AXE 3 : TÉMOIGNAGES – DOCUMENTS						
Enquêtes/ interview	Interview « d'anciens » de la SS sur une ou plusieurs thématiques (par ex., informatisation des caisses, prise en charge des usagers, organisation...)	1 ^{er} semestre 2025	Troyes (CPAM) Mulhouse (CAF) Nancy Strasbourg ...	Élaboration d'un protocole de recherche Visio conférence essentiellement Déplacements possibles Valorisation dans les cursus étudiants mastérants	Étudiants Masters 1 et 2 (sociologie, histoire...) Encadrement nécessaire Prestataire (Comité Alsace Moselle)	2 000 €

Le dernier axe concerne des témoignages et des documents. L'idée est de continuer ou de contribuer à la constitution d'archives orales sur l'histoire de la sécurité sociale ; cela au travers d'enquêtes, d'interviews d'anciens de la sécurité sociale ou d'autres d'ailleurs, parce qu'il n'y a pas que les anciens de la sécurité sociale qui peuvent témoigner.

Il peut y avoir aussi des politiques et d'autres personnes qui peuvent être interviewés sur une ou plusieurs thématiques qui pourraient être, par exemple, l'informatisation des caisses, la prise en charge des usagers, l'organisation... L'idée c'est d'avoir des témoignages oraux sur des questions concrètes. On n'est pas sûr de l'histoire en général de la sécurité sociale, mais plutôt sur les transformations pratiques de la sécurité sociale, et en quoi elles ont influé sur l'organisation, sur la façon dont on a pris en compte les besoins des usagers, etc. Donc là l'idée c'est de réaliser cela, plutôt avec les salariés des caisses primaires d'assurance maladie.

On a commencé à flécher la CPAM de l'Aube à Troyes, la CAF de Mulhouse, Nancy et Strasbourg qui pourrait être déjà intéressées comme pourront l'être aussi d'autres caisses de la région. A ce stade, on est vraiment sur un tableau en construction.

Pour les recueils de témoignage, on peut aller au-delà du public de salariés, mais contacter et obtenir l'accord aussi de personnes qui ont de l'expertise sur ces questions-là et qui pourraient être intéressées pour réaliser ces témoignages oraux avec les interviewers, lesquels nous devons contractualiser. L'idée serait de confier cette partie :

- essentiellement à des étudiants et des mastérants en sociologie ou en histoire, peut être aussi en santé-social, pourquoi pas, et leur demander de réaliser ces interviews. Ce qui nécessite, qu'on ait de l'encadrement et qu'on soit bien au clair d'un point de vue du conventionnement avec l'université pour que ces enquêtes, ces interviews, soient valorisés non seulement par nous, mais aussi bien prises en compte dans les cursus des étudiants et mastérants.
- mais aussi d'avoir recours à un prestataire avec lequel le CRH Alsace-Moselle travaille déjà pour réaliser des interviews.

Je n'ai pas détaillé la dernière colonne du tableau « Pré budget indicatif » qui cumule pour le moment un total de 27.000 €. Ce n'est pas un budget énorme, mais en même temps ce n'est pas un petit budget, donc il faudra qu'on se préoccupe assez rapidement de la question des subventions et des dossiers qui devront être envoyés pour obtenir des subventions nécessaires pour organiser toutes ces manifestations que nous envisageons. Voilà, je vous propose d'en rester là. Je peux répondre aux questions et je vous remercie pour votre attention.

Jacques Bergeret : en fin de ce point de notre ordre du jour, je voudrais faire une suggestion, souligner un principe organisateur général, donner une indication concernant la gestion financière et vous signifier l'intérêt du CNAHES national pour ce que nous entreprenons :

1. par rapport aux dimensions colloques, ciné-débat, mais aussi conférences, je pense à l'intérêt qu'il pourrait y avoir de contacter et de s'assurer de l'accord de Nicolas Da Silva, qui a sorti un ouvrage très intéressant sur « La bataille de la Sécu, une histoire du système de santé », d'ailleurs préfacé par Bernard Friot, ici présent, qui pourrait peut-être nous aider à ce que Nicolas Da Silva accepte de venir participer à l'une ou l'autre séquence.

2. il y a un principe que je voudrais souligner à partir du fait que les diverses manifestations vont chaque fois nécessiter de s'assurer de la présence d'intervenants. En règle générale, on proposerait aux intervenants de pouvoir nous dire s'ils sont d'accord pour faire leur la même intervention lors d'une autre manifestation à un autre endroit géographique, sans doute au prix d'une adaptation et donc d'une préparation complémentaire, cela à condition, bien sûr, que les conditions soient réunies par le groupe projet local chargé de la programmation à une date et à des horaires qui conviennent à chaque intervenant.
3. la responsabilité de la gestion financière générale des événements labellisés Grand Est est confiée par nos trois associations à Jean-Marie Villela qui est le trésorier de l'AREHSS Lorraine Champagne-Ardenne. Il nous faut être très attentifs à bien prévoir les dépenses et les frais de déplacement et s'assurer de l'envoi à son endroit des justificatifs qui devront être comptabilisés au titre de cette gestion, base aussi de nos demandes de subventions. Seules les manifestations labellisées « PROJET GRAND EST : « LA SÉCURITÉ SOCIALE A 80 ANS EN 2025 » pourront être, à un moment donné, bénéficiaires d'une partie des subventions que nous pourrions drainer. Un travail est encore à faire pour déterminer le mode d'emploi de la gestion économique des manifestations.
4. le CNAHES national soutient et s'intéresse à ce que nous entreprenons dans le Grand Est. L'Action Sociale ne serait pas ce qu'elle est sans la sécurité sociale. A la demande du ministère, Bernard Heckel en qualité de président du CNAHES fait partie des personnes qualifiées qui siègent dans le nouveau *Comité d'histoire de l'administration de la santé* qui a été mise en place juste avant l'été. Bien sûr, la sécurité sociale a à voir grandement avec les questions d'administration de la santé et de santé tout court : on est en plein dedans quand on parle du fonctionnement des organismes de sécurité sociale !

Il est 18h36, on arrête impérativement à 19h. Je propose de passer maintenant à notre dernier point d'ordre du jour.

IV - Réactions, échanges et préconisations suite à cette présentation.

Jacques Bergeret : j'ouvre maintenant la discussion de manière à ce que chacun d'entre vous puisse dire comment il ressent la préparation dans laquelle on est, quelles sont vos préconisations, est-ce que vous-même, au plan des principes êtes prêt à intervenir ? Cela sans être obligé de dire tout de suite exactement sur quoi. Autorisez-vous à soulever toutes les questions et objections mais aussi les intentions et préconisations que vous pourriez faire sur tel ou tel aspect. Donc à partir du moment où la parole est libre, vous levez la main, vous prenez la parole tout simplement.

Jean-Marie Spaeth : la question que je me pose, c'est de quelle sécurité sociale parle-t-on et quel est le message qu'on veut faire passer ? Alors, je vais prendre trois exemples courts.

1. Nous sommes partis d'un système d'assurance sociale qui était inhérent au statut de salarié et les autres, *les ayants droit*, étaient adhérents, soit à titre de conjoint, souvent l'épouse, ou les enfants, ou encore lorsqu'on était ancien salarié. C'était un système d'assurance sociale bismarckienne. Aujourd'hui, nous sommes dans un régime universel depuis 2019, si ma mémoire ne me trahit pas. Ce n'est plus *le travail*, c'est *le lieu d'habitation* qui fait qu'on est adhérent ou pas. Changement fondamental.
2. Deuxième sujet, le financement. La sécurité sociale était financée par des cotisations employeurs salariés, c'était un *prélèvement sur la masse salariale*. Aujourd'hui, nous sommes dans une *contribution sociale universelle*, tous revenus confondus, et de plus, l'assurance maladie est financée à hauteur de 22% par la TVA. Qui sait cela en France ? Personne.

3. Troisième élément, la gestion. Elle était confiée aux financeurs, c'est-à-dire aux employeurs et aux salariés. L'idée de Pierre Laroque⁶, que j'ai personnellement connu, c'était qu'il fallait construire, après *la démocratie politique* du Conseil national de la résistance, *la démocratie sociale*. Et c'était un des éléments fondamentaux. Les administrateurs étaient élus au régime d'une manière universelle.

Cela a été supprimé en 1967, remis en 1983, resupprimé par Michel Rocard. Aujourd'hui, il n'y a plus de *conseil d'administration* de la Caisse d'assurance maladie, c'est devenu à partir de 2004 un conseil. Un conseil de quoi ? Quelqu'un peut me le dire ? Personne. Je suis d'ailleurs parti à ce moment. Le directeur est nommé par le Conseil des ministres ; il a tout pouvoir. Les négociations par exemple avec les professeurs de santé, c'est Thomas Fatome⁷ qui les a faites. Quand j'étais président, jusqu'en 2004, c'est moi qui les faisais, c'est le conseil d'administration, etc.

Il ne faut jamais oublier que le patronat, lorsqu'il s'est transformé en MEDEF, a changé son fusil d'épaule. C'est Denis Kessler⁸ et le président de la sidérurgie Ernest-Antoine Selière qui ont dit publiquement qu'il fallait sortir des aléas et de l'idée du *Conseil national de la résistance*. Ils ont quitté les organismes de sécurité sociale. Ils sont revenus que lorsqu'il n'y avait plus de pouvoir dans les conseils. Aujourd'hui, ce sont les lois de financement qui gèrent la sécurité sociale, plus les conseils d'administration. Donc cette sécurité sociale est profondément modifiée : j'en viens aux Caisses primaires d'assurance maladie, parce qu'il y a ici d'anciens directeurs de CPAM, quels pouvoirs ont-ils encore ? Quasiment nuls, elles sont devenues des agences territoriales.. Pourquoi pas ?

Tout cela s'est fait. Après les ordonnances de 67⁹, il y a eu des grandes manifs, mais la transformation de la gestion, proprement dit, s'est faite à bas bruit. Le mouvement syndical dont je fais partie ou patronal, se sont retirés sans grand bruit de la gestion de la sécurité sociale. Je n'ai jamais entendu grand-chose là-dessus. Donc cette sécurité sociale, elle s'est considérablement transformée. Je ne fais pas de jugement de valeur à ce stade.

Donc ma seule question au regard de tout ce qui a été présenté au titre du projet Grand Est « La SS a 80 ans en 2025 » dont je n'ai rien à critiquer ou à dire, c'est : quel est le fil conducteur ? Qu'est-ce qui en 80 ans, est resté des valeurs et des fils conducteurs de la sécurité sociale ? Et où cela nous mène-t-il ? Le système est étatisé, c'est une annexe de l'État, pourquoi pas d'ailleurs, mais il faut dire les choses telles qu'elles sont, et non pas telles qu'on a rêvé qu'elles étaient, dans certains cas on a rêvé, et tel qu'elles se sont considérablement modifiées. Je m'arrête là. Merci, j'étais un peu long, mais ça me tenait à cœur de voir qu'est-ce qu'on veut fêter dans cet anniversaire ?

Jacques Bergeret : concernant les valeurs, je voudrais dire que le travail que nous avons mené sur les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui avec l'interrogation sur son avenir, portait bien sur la question des solidarités.

⁶ Directeur général de la Sécurité sociale de 1944 à 1951, il élabore et met en œuvre les grandes ordonnances de 1945 et 1946.

⁷ Cf. Décret du 29 juillet 2020 : Thomas FATOME est nommé directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie, à compter du 17 août 2020. En application de l'article L. 182-2-2 du code de la sécurité sociale, M. Thomas FATOME assure les fonctions de directeur général de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie.

⁸ Cf. Déclaration de M. Denis Kessler, vice-président délégué du MEDEF, sur la réforme de la sécurité sociale, le paritarisme et le retour à l'équilibre des comptes de la sécurité sociale, Paris le 18 septembre 2001. Texte intégral : <https://www.vie-publique.fr/discours/207957-declaration-de-m-denis-kessler-vice-president-delegue-du-medef-sur-la>

⁹ Les ordonnances de 1967 modifient l'organisation de la Sécurité sociale et créent les 4 Caisses nationales du Régime général : la Cnam, la Cnaf, la Cnav et l'Acoss. Pour mémoire : CNAM = Caisse Nationale d'Assurance Maladie / CNAF = Caisse Nationale des Allocations Familiales / CNAV = Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse / ACOSS = Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale.

Le combat de Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, portait sur le maintien d'une solidarité nationale alors que des mouvements de fond tendaient à s'en défaire, chaque territoire décidant pour lui-même de ce qu'il y avait lieu de faire pour les allocations de solidarité.

Bernard Friot : je suis d'accord avec l'intervention précédente de Jean-Marie Spaeth portant sur la question de savoir ce qu'on veut transmettre comme histoire de la sécu. Je suis très admiratif pour tout le travail qui a été fait en termes de logistique, mais il faut aussi s'interroger sur le contenu qu'on veut donner à nos interventions.

Personnellement, je peux intervenir à différentes occasions sur trois choses :

1. d'une part, la rupture qu'opère la création du régime général de la sécurité sociale en 1946, avec la sécurité sociale patronale qui est omniprésente en 1945. Il n'y a pas de naissance de la sécu en 1945, la sécu est bien antérieure à 1945. Ce qui se passe, c'est une rupture en 1946, et c'est ça qui est intéressant de mettre en évidence, parce que c'est cette rupture-là qui a été combattue considérablement ensuite par toutes les réformes dont on vient de parler.
2. Le deuxième point, c'est sur l'apparition de la distinction entre assurance maladie obligatoire et assurance maladie complémentaire, la légitimation du second pilier, le pilier des mutuelles, le pilier des régimes complémentaires de retraite, etc. C'est un point de mutation de la sécurité sociale tout à fait intéressant à analyser.
3. Le troisième point, serait en lien avec les projets d'extension de la sécurité sociale à l'alimentation, au transport, à la culture, etc. Il y a toute une série de réflexions aujourd'hui pour mettre en sécurité sociale toute une série de productions comme aussi le logement, etc. Je peux faire une intervention sur la façon dont les soins ont été mis en sécurité sociale dans les années 50, 60, 70, et les enseignements qu'on peut en tirer.

Par ailleurs, je n'habite plus du tout la région. Je vois aussi qu'il y a très peu de femmes dans notre comité et pense à Françoise Seirolle, qui a été administratrice CGT de la CNAM pendant très longtemps, qui est encore aujourd'hui au Conseil Régional, Économique et Social et Environnemental sur toutes ces questions, et qui a toute une série de réseaux.

Moi, en termes opérationnels, je ne vais pas être très opérationnel. Je crois qu'une personne comme Françoise Seirolle pourrait être tout à fait utile, d'autant qu'elle est très impliquée dans la vie de la grande région, encore aujourd'hui. Je souhaiterais qu'elle puisse faire partie du comité. Il faut aller demander son avis, je ne sais pas quel est son avis, mais je suggère qu'elle en fasse partie.

Jacques Bergeret : tout à fait d'accord. Est-ce que tu peux la contacter dans cette perspective-là ? et si ça marche, me donner ses coordonnées, parce que je ne les ai pas.

Bernard Friot : oui, bien sûr.

Jacques Bergeret : j'ai retenu les trois propositions. Je reviens sur la question de fond du sens de ce que nous voulons faire : c'est là où le comité de pilotage doit jouer un rôle important. Qu'est-ce qu'on veut dire, notamment en direction de la jeunesse ? Qu'est-ce qui est important de dire ? Car il ne s'agit pas simplement de filer les perles de l'histoire. Quel est le message principal qu'on voudrait faire passer à l'occasion de ce 80e anniversaire de la Sécurité Sociale de l'année prochaine ? Cela n'est pas encore bien cerné en suffisance. Donc, il nous faut encore travailler ce point essentiel et notamment au sein du comité de pilotage car il faut qu'on arrive à ciseler les messages on veut faire passer. L'intervention de Jean-Marie Villela tout à l'heure va dans ce sens sur la question des valeurs.

Bernard Balzani : je partage les deux interventions précédentes et l'obligation de la réflexion à venir. Pour au moins un des axes présentés par Jean-Marie Villella, je vous informe qu'étant en contact avec Isabelle Richard, la directrice de l'École des études en santé publique, j'ai sur le principe obtenu son accord pour participer ou pour être dans l'environnement du projet.

On pourra peut-être compter sur elle et sur un soutien pour avancer dans une direction ou une autre.

D'une manière un peu plus locale, et là je passe un message pour Étienne Thévenin, j'ai été en contact avec Benoît Grasseur, qui est le vice-président recherche de l'établissement Université de Lorraine. Il confirme que c'est via le *Pôle scientifique* qu'on pourra créer une synergie à plusieurs équipes de recherche et plusieurs laboratoires pour travailler un projet de commémoration en forme d'un colloque ou d'un congrès à l'automne 2025.

Pour lui, l'établissement fera en sorte de soutenir et d'appuyer la démarche qui pourra émaner du TETRA¹⁰, du CRULH¹¹, du CREATE¹², pour soutenir et mettre en avant le projet. Il faut encore travailler et formaliser ce dernier pour qu'il respecte un certain nombre de critères habituels dans le monde académique.

Jacques Bergeret : les choses sont bien sûr ouvertes. Mais il faut qu'on soit attentifs dans les contacts que nous avons à distinguer deux registres : ceux qui comme nous s'engagent au sein du comité de pilotage, ce pourrait être le cas d'Isabelle Richard, et les gens qui nous font savoir qu'ils soutiennent le projet, qui sont prêts à intervenir et qui nous aident à trouver des intervenants.

Je voudrais dire aussi :

- en direction de Maxime Scaduto, que tout à l'heure, quand Bernard Friot a évoqué des extensions de sécurité sociale en parlant du logement, etc, typiquement, l'association et le réseau pour la sécurité sociale de l'alimentation ont toute leur place pour intervenir. Dans le fond, les gens cherchent la sécurité qui est un résultat multi-dimensionnel. La sécurité sociale actuelle touche des registres délimités en fonction de ce qu'il a été possible de faire, économiquement, socialement et politiquement dans sa construction historique. Mais il y a des appels d'air à voir plus large et à assurer plus grandement la sécurité des gens tout au long de la vie.
- en direction de Bernard Friot qui défend l'idée d'une allocation universelle, je pense particulièrement à l'aspiration des étudiants, à une sécurité économique qui leur permette d'étudier plutôt que d'aller se fatiguer pour gagner un peu d'argent et d'être ensuite incapable de suivre correctement les cours, par exemple parce que pendant la nuit, on a pédalé pour aller apporter à manger à droite et à gauche, et que soi-même, on crève la faim. Qui veut prendre la parole ?

Henri Molon : deux petites choses qui rejoignent les propos qui viennent d'être tenus. Je crois qu'on n'évitera pas des débats sur l'organisation des soins, avec les déserts médicaux qui ont causés pas mal de dégâts avec les Gilets jaunes.

¹⁰ Laboratoire sociologique de l'Université de Lorraine : Territoire Travail Âge et Santé.

¹¹ Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire.

¹² Le CREAT, Centre de Recherche sur les Expertises et les Arts et les Transitions, intègre d'un côté, des spécialistes des Arts et de la culture et, de l'autre, des spécialistes de questions politiques, éthiques, sociales et environnementales. Les recherches originales et pionnières qui y sont développées sur l'expertise le positionnent comme un Centre de Recherche de premier plan dans l'analyse des dynamiques de transformation du monde contemporain.

Deuxième chose, c'est l'hospitalisation et les débats qu'on a sur les urgences en ce moment, et la construction entre secteur privé et hôpital public. Ça, c'est une chose qui est importante et qui va être transversale dans nos débats à venir, sachant que chaque fois qu'il y a une extension, il y a une modification d'un certain nombre de textes. Pour l'organisation des soins, on a une médecine dite libérale. Est-ce que l'on va continuer à la faire vivre comme telle ?

Jean-Marie Spaeth : plus les dépassements d'honoraires !

Henri Molon : plus le secteur 2 qui est là, et quelques secteurs 3 qui existent à côté. Mais je crois que là, il y a une chose aussi pour permettre aux gens d'accès aux soins : il faut qu'ils aient la certitude de pouvoir avoir accès au médecin le plus compétent. C'est un gros débat actuellement, et on se retrouve avec la répartition sur le territoire : des hôpitaux, des médecins libéraux et des auxiliaires médicaux.

Je crois qu'il y a un vrai problème qui sera sous-jacent, qui ressortira dans nos débats, un débat qui va repartir dès demain matin : c'est notre débat des retraites en tenant compte des deux choses :

- le régime général d'un côté, en oubliant gentiment qu'on n'a pas plus que 50% comme retraite de ce côté-là, mais on a beaucoup de retraites complémentaires à côté qui interviennent dans un certain nombre de choses.
- il faut aussi savoir comment on partage le gâteau, comment on aide les petites retraites, comment on règle les problèmes des retraites des paysans et particulièrement des femmes de paysans qui ont travaillé toute leur vie sans jamais être déclarées à quelque titre que ce soit.

Je crois qu'on a des débats de structure sociale qui vont intervenir dans les trois axes définis tout à l'heure par Jean-Marie Villela ; c'est-à-dire qu'est-ce que l'on veut comme organisation de soins, combien d'argent on veut y mettre et qui va payer ? Parce que là, le problème, c'est toujours simple à dire, « faisons payer les riches », c'était le principe de la sécurité sociale, normalement, au départ ; maintenant, cela a un peu changé dans le système. Je crois qu'on aura quelques discussions complémentaires sur le financement de la sécurité sociale, domaine de soins, retraite, les allocations familiales dont on parle très peu mais qui ont un rôle à jouer, surtout si l'on veut intervenir dans les structures d'accueil de la jeune enfance et permettre aux femmes de travailler. Ainsi, je crois qu'on a à traiter des sujets transversaux à tous ces axes-là qui vont ressortir des débats.

Jacques Bergeret : oui, ce qui veut dire qu'il va falloir animer les séquences qui touchent à des sujets sensibles.

Jean-Marie Spaeth : c'est sûr !

Jacques Bergeret : est-ce que quelqu'un veut encore prendre la parole ?

Alain Caps : en partageant tout ce qui a été dit Jean-Marie Spaeth sur l'évolution et sur le devenir de la sécurité sociale, je reviens à quelque chose de plus terre-à-terre, parce qu'il me semble que c'est là un message de caractère général qu'il faudrait passer. Et on intervient sur l'ensemble des territoires de la région Grand Est, avec, quand on regarde le tableau que nous a commenté Jean-Marie Villela, diverses interventions de nature très différentes qui sont prévues de façon étendue à l'ensemble du territoire du Grand Est pour lequel on veut intervenir. Je m'interroge sur la manière de gérer cette dualité composée à la fois d'un discours profond sur les difficultés de la sécurité sociale et les différentes interventions qui sont prévues ici ou là sur tel ou tel sujet, et qui pourraient peut-être se trouver en décalage par rapport à ce discours. C'est une interrogation, une réflexion à mener au sein du comité de pilotage sur ce sujet.

Jacques Bergeret : Je dois dire que je ne le sais pas encore moi-même. On est dans l'art de faire avancer les choses et de les lier ; c'est dire l'importance de nos échanges. Un dernier mot, parce qu'on arrive à 19h et on s'arrête après.

Jean-Marie Villela, par rapport à ce que vient de dire Alain Caps, je pense qu'il a tout à fait raison. On va avoir à un moment donné un problème de cohérence entre l'ensemble des manifestations prévues et le discours de fond qu'on veut faire passer. D'où la nécessité de véritablement travailler notre fil conducteur ; mais là, je ne fais qu'enfoncer des portes qui viennent d'être déjà largement ouvertes par tous les intervenants précédents. C'est nécessaire par rapport à l'organisation de ce qu'on veut faire, mais c'est aussi nécessaire par rapport aux partenaires que l'on contacte. Je pense notamment aux travaux qu'on a commencé à avancer avec le CRULH et aussi avec d'autres laboratoires universitaires.

Il faut vraiment leur donner un fil conducteur de ce que l'on veut dire pour que cela leur donne envie de participer ; il faut qu'on travaille sur le fil conducteur maintenant et je pense qu'autour de cette table virtuelle, on a pas mal de monde qui peut nous aider à dénouer et à trouver ce fil conducteur.

Jacques Bergeret : je vais mettre fin à la réunion dans quelques minutes. Il est 18h59. Avant de reconvoquer le prochain comité de pilotage dans un mois, si vous en êtes d'accord, je vais diffuser vos coordonnées les uns les autres. Et le dialogue, il faut l'avoir maintenant de manière intermédiaire. On vous fera passer, d'abord les documents qui ont été présentés ce soir et éventuellement des informations par rapport à l'évolution sur tel ou tel sujet et puis on y va tranquillement et sereinement avec ce qu'on peut faire, mais en sachant qu'on a beau être serein, on sait qu'on aborde des questions extrêmement sensibles qui touchent la population au plus profond et qui touchent les valeurs et notamment les questions de solidarité en rapport avec la devise républicaine de liberté, égalité, fraternité.

Merci de votre participation à chacun. Je ne vais pas dire chacune, puisqu'il a été relevé que pour cette première séance, il n'y avait que des hommes, et c'est un vrai problème que la composition du Comité soit surtout masculine. Pour le moment, on est loin de la parité attendue du prochain gouvernement. [** Rires*] Allez, bonsoir !

En retour : Au revoir. Bonsoir. Au revoir.

* * *